



N°2020-2



Chères Sarcophagiennes, Chers Sarcophagiens,

Nous espérons qu'en cette période difficile, vous vous portez bien. Nous mettons tout en œuvre pour la continuité des services publics et de proximité.

Dans ce deuxième bulletin municipal spécial, vous retrouverez les informations sur la reprise de la déchetterie et du ramassage des déchets verts, qui est adapté aux circonstances et heures d'ouverture de la déchetterie.

Un nouveau bulletin municipal vous sera distribué sous quinzaine pour d'autres informations.

Bon courage prenez soin de vous, à bientôt.

La municipalité

information

CORONAVIRUS COVID-19

Ramassage des déchets verts

pour les semaines des 27 avril 2020 et 4 mai 2020

Le ramassage des déchets verts sera organisé par secteur selon les jours suivants :

Le lundi à partir de 14h00 : cité de Fos, rue du Plix, route de Compainville, route du Thil, chemin des Presles.

Le mardi à partir de 8h00 : rue des genêts, rue et impasse de l'Épinay, Route de Rouen (Sud).

Le jeudi à partir de 8h00 : route de Neufchâtel, chemin et impasse de la Hêtraie, chemin de la Sablière, route de Rouen (Impasse), Impasse de Beaubec.

Le jeudi à partir de 13h30 : rue des Bruyères, rue des Saules, rue du Bastringue, rue Beaufills, rue de la Voie.

Merci de respecter les rappels ci-après.

RAPPEL :

- les déchets verts doivent être stockés **dans des poubelles avec poignées n'excédant pas 25 Kg.**
- **les gros branchages ne seront pas ramassés**, ne seront collectés uniquement que les tontes de haies et pelouse.

*En cas de non-respect de ces consignes,
les déchets ne seront pas ramassés.*

IMPORTANT

Réduction des déchets verts

Chacun à son niveau peut contribuer à la diminution des déchets en adoptant des gestes simples de réduction, tel que : le compostage individuel

Le service déchets de la communauté de communes des 4 rivières met à disposition gratuitement des composteurs.

Renseignements : Tél : 02 35 90 92 64
Courriel : reductiondechets@sieompaysdebray.fr



RÉOUVERTURE PARTIELLE DES DÉCHETTERIES DE LA CC4R À PARTIR DU MARDI 28 AVRIL 2020

En raison de l'épidémie actuelle de Covid-19 et des mesures de précaution nécessaires pour en ralentir la propagation :

CONSIGNES A RESPECTER IMPÉRATIVEMENT POUR VOTRE DÉPÔT :

- Merci de pré-trier vos déchets au préalable pour limiter le temps passé sur site
- Tous déchets acceptés sauf gravats, amiante et huiles de vidanges
- Accès limité à trois véhicules (fenêtres fermées) en même temps sur la plateforme des déchetteries
- Respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale liées au COVID-19
- Respect du règlement intérieur des déchetteries

En cas de non-respect de ces consignes, les agents sont autorisés à faire intervenir la gendarmerie ou la police municipale, voire à fermer les sites.

Attestation de déplacement dérogatoire : cocher la case « Déplacements pour effectuer des achats de première nécessité ».

Rappel : en cas d'abandon de déchets sur la voie publique ou devant les déchetteries, les sanctions peuvent aller jusqu'à 1500 € et la confiscation du véhicule.

| DECHETTERIE DE GOURNAY-EN-BRAY | |
|--------------------------------|---------------|
| Mardi après-midi | 13h30 à 16h45 |
| Jeudi matin | 8h30 à 11h45 |

| DECHETTERIE DE SERQUEUX | |
|-------------------------|---------------|
| Mardi matin | 8h30 à 11h45 |
| Jeudi après-midi | 13h30 à 16h45 |

| DECHETTERIE DE LA FEUILLE | |
|---------------------------|---------------|
| Mercredi matin | 8h30 à 11h45 |
| et après-midi | 13h30 à 16h45 |

Le SIEOM vous remercie de votre compréhension

IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique.